

Hervé Féron et Jean-Pierre Laurency, 1^{er} Adjoint au Maire, accompagnés des Services Techniques de la ville de Tomblaine ont rencontré les habitants de Tomblaine qui occupent les 17 parcelles rue Verlaine. Ces jardins sont propriété de la ville de Tomblaine qui a fait réaliser des clôtures et qui les loue 6,10 euros la parcelle par an. C'est-à-dire que le prix est symbolique mais le fait que la ville en reste propriétaire permet d'imposer que ces parcelles soient entretenues régulièrement. Toutes les parcelles sont attribuées.

Récemment, la ville de Tomblaine a investi dans deux cuves respectivement de 1 m³ et 1,5 m³ pour que les jardiniers puissent s'approvisionner en eau. Au milieu du terrain, il existe un puits où chacun des jardiniers peut également puiser de l'eau, chacun bénéficiant d'un tonneau de 200 litres par parcelle.



La ville a acheté de superbes cabanons en bois que les Services Techniques ont vernis. Ils sont parfaitement intégrés dans le décor naturel. Ces cabanons permettent de ranger les outils et objets divers pour que les parcelles ne soient pas encombrées. Les descentes d'eau fixées sur les cabanons aboutissent chaque fois à un récupérateur d'eau de 300 litres.

C'est un bel exemple d'intégration des jardins ouvriers dans la ville pour le jardinage mais également pour le lien social et la convivialité.

A Tomblaine

Tomblaine
samedi 16 avril 2016 13:46

